

rangs, partout au Canada. Pourquoi? Parce qu'il y a de la misère au sein du peuple canadien, et le peuple n'a plus l'espoir de voir les conditions de vie s'améliorer. La seule chose que les citoyens ont sur le dos, ce sont de nouveaux embêtements, de nouvelles taxes. Ils sont découragés, ils ne veulent même plus s'occuper de politique. Au cours de la dernière campagne électorale, seulement 30 p. 100 des électeurs dans la ville de Montréal se sont rendus aux urnes pour voter, ce qui démontre à quel point on se désintéresse de la situation politique.

Il y a des facteurs économiques qui pressent. Ce n'est pas seulement en instituant de nouvelles industries pour créer de nouveaux emplois qu'on arrivera à régler le problème. Je suis pour les industries, oui. Mais, je veux que celles que nous avons présentement continuent à exister. Les industries actuelles se débattent dans un fouillis de difficultés. Ce ne sont que les grandes industries, les gros capitaux, qui encaissent des profits exorbitants. Elles font l'affaire de la haute finance en empruntant de l'argent, mais elles sont obligées d'exiger un prix exorbitant pour leur marchandise afin de payer l'intérêt que réclame la finance.

Je vous remercie, monsieur le président, Je tiens encore une fois à vous dire toute mon appréciation. Je voudrais que le gouvernement pose un geste positif au point de vue économique, au point de vue de l'industrie au Canada, et au point de vue de la consommation au pays. Il y a quelque chose à faire. Nous n'aspirons pas au pouvoir, car nous ne sommes pas ici pour cela. Nous sommes en faveur des améliorations. Si ceux qui dirigent les destinées du pays apportent les améliorations que le peuple demande, nous serons les premiers à les féliciter. S'ils ne le font pas, nous continuerons à dire au peuple qu'il n'y a pas d'amélioration et que le gouvernement actuel protège seulement un petit groupe de la société au détriment de tous les autres.

• (5.10 p.m.)

[Traduction]

M. Otto: Permettez-moi d'abord de dire que j'appuie le principe de cette mesure législative. Certains députés ont mis en doute l'opportunité d'accorder de l'aide par des octrois plutôt que par des stimulants fiscaux ou des exemptions d'impôt. Permettez-moi de signaler, à titre d'homme d'affaires, qu'il y a une différence entre les deux: avant de profiter d'une exemption fiscale, il faut réaliser des bénéfices. L'objet de cette mesure est, entre autres choses, le partage des risques. On a souvent dit que le gouvernement partage les profits. Pourquoi ne partagerait-il pas les risques?

Ceci dit, puis-je ajouter que la résolution me semble paradoxale? La définition du ministre me fait croire que ces dispositions s'appliquent uniquement aux entreprises de fabrication ou de transformation. J'affirme au ministre que la plupart des régions désignées se prêtent admirablement à l'industrie du tourisme. Toutefois, la définition n'inclut pas l'industrie du tourisme. Je crains que nous ne considérions pas le tourisme comme une industrie. M. Deutsch, du Conseil économique, a indiqué qu'il faudra trouver de nouveaux emplois dans les industries de services plutôt que dans les industries de fabrication. Je le signale au ministre, les industries manufacturières bénéficient déjà d'une certaine aide, tandis que rien n'aide l'industrie touristique de notre pays à se moderniser.

Songeons que les Canadiens et les Américains disposeront de plus de temps et d'argent. En dépit des nombreuses attractions naturelles de notre pays, il leur répugnera de dépenser ici plus de dollars avant que nos installations aient été améliorées et modernisées. Nos exploitants n'ont pas l'argent voulu pour faire les améliorations qui s'imposent. Songez aux installations dont on dispose dans l'État de New-York, où le tourisme est devenu une industrie importante 12 mois de l'année. Pour subvenir efficacement aux besoins des touristes, il faut des organisations locales, formule probablement plus profitable que le déplacement des industries de fabrication et de transformation.

Je ne trouve pas à redire à cette mesure. A mon avis, elle améliorera la situation économique d'ensemble. Je signale cependant que le gouvernement a négligé de faire entrer l'industrie touristique dans sa définition, et je me permets de dire que le ministère de l'Industrie devrait considérer de nouveau l'industrie touristique, en se rappelant qu'elle pourrait offrir des possibilités d'emploi comparables à celles qu'offrent les industries de fabrication et de transformation dans les régions intéressées.

[Français]

L'hon. M. Ricard: Monsieur le président, la résolution actuellement à l'étude me permet d'exposer mon opinion, ainsi que celle de deux corps que l'on pourrait qualifier d'indépendants au sujet de cette mesure. J'espère que les renseignements que je lui communiquerai l'aideront à corriger, s'il y a possibilité, les imperfections de cette loi. Mais avant de passer à mon allocution, je dois dire que je sympathise avec l'honorable ministre, car ce doit être sûrement très pénible d'être critiqué par un de ses propres coreligionnaires en politique. Je félicite l'honorable député qui vient de reprendre son siège de son objectivité et j'espère que l'honorable